

Autriche : enfin ! Un recours pour fraude a été déposé par le FPÖ

écrit par Christine Tasin | 9 juin 2016



On attendait cela avec impatience...

À l'annonce des résultats très serrés le 23 mai, le numéro un du [FPÖ](#), Heinz-Christian Strache, avait annoncé que [son parti d'extrême droite ne contesterait pas l'issue du vote de la présidentielle](#) en Autriche. C'est pourtant lui qui a déposé ce mercredi un recours contestant ce résultat auprès de la Cour constitutionnelle. «Recours déposé contre l'élection présidentielle par Heinz-Christian Strache», a tweeté le porte-parole de la plus haute juridiction du pays, au dernier jour du délai légal pour contester l'issue du scrutin.

Le second tour de la présidentielle, opposant le candidat du FPÖ [Norbert Hofer](#) à l'écologiste [Alexander Van der Bellen](#), avait tenu le pays et l'Europe entière en haleine. Car une victoire de Norbert Hofer aurait fait de l'Autriche le premier État européen à être dirigé par un président d'extrême droite. Le soir même du vote, le 22 mai, le candidat du FPÖ arrivait légèrement en tête. Il avait fallu attendre le dépouillement des votes par correspondance – ouverts à tous les citoyens autrichiens et qui représentent plus de 14% du corps électoral – le lendemain pour voir l'écologiste l'emporter finalement d'une courte tête, à 50,3% des voix contre 49,7%. 31.026 voix séparaient les deux candidats.

<http://www.lefigaro.fr/international/2016/06/08/01003-20160608ARTFIG00157-en-autriche-l-extreme-droite-va-finalement-contester-les-resultats-de-la-presidentielle.php>